

# 20<sup>ème</sup> siècle

# 21<sup>ème</sup> s.

1939-1945  
2<sup>ème</sup> guerre mondiale

1945 : création de l'ONU

1954 : fondation du CERN (Organisation européenne pour la recherche nucléaire) de part et d'autre de la frontière franco-suisse

Directive 95/46/CE du Parlement européen et du Conseil, du 24 octobre 1995, relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données

2006 : création du Conseil des droits de l'homme par l'Assemblée générale des Nations Unies (siège à Genève)

2017 : résolution du parlement européen contenant des recommandations à la Commission concernant des règles de droit civil sur la robotique

1960 : les Genevois obtiennent le droit de vote et d'éligibilité sur le plan cantonal et communal à Genève

1971 : les Suisses acceptent le droit de vote et d'éligibilité pour les femmes au niveau fédéral

Depuis 1972 : accords bilatéraux Suisse-Union européenne  
1974 : la Suisse ratifie la Convention européenne des droits de l'homme  
1992 : la Suisse refuse d'entrer dans l'Espace économique européen

2002 : la Suisse adhère à l'ONU

1999 : nouvelle constitution fédérale. Les éléments d'Etat de droit y sont garantis

2008 : loi constitutionnelle complétant la constitution de la République et canton de Genève et autorisant la révision totale de la constitution genevoise de 1847

2013 : entrée en vigueur de la nouvelle constitution genevoise de 2012

État fédéral

République et canton de Genève

1941 : loi sur l'organisation judiciaire à Genève

1942 : entrée en vigueur du code pénal suisse de 1937

1948 : entrée en vigueur de la loi fédérale sur l'assurance-vieillesse et survivants

1993 : entrée en vigueur de la loi fédérale sur la protection des données

1995 : entrée en vigueur de l'ordonnance du DETEC sur les aéronefs de catégories spéciales

2000 : loi sur les archives publiques à Genève

2001 : loi sur l'information du public, l'accès aux documents et la protection des données personnelles à Genève

2004 : loi fédérale sur le principe de la transparence de l'administration

2007 : code pénal fédéral révisé

2009 - 2010 : entrée en vigueur, en deux temps, de la loi sur l'indépendance du pouvoir judiciaire

2013 : entrée en vigueur du nouveau droit de protection de l'adulte et de l'enfant

2015 : modification du règlement concernant la loi fédérale sur l'aviation (pour prendre en compte la problématique des drones)

2004 : création du Tribunal pénal fédéral (à Bellinzone)

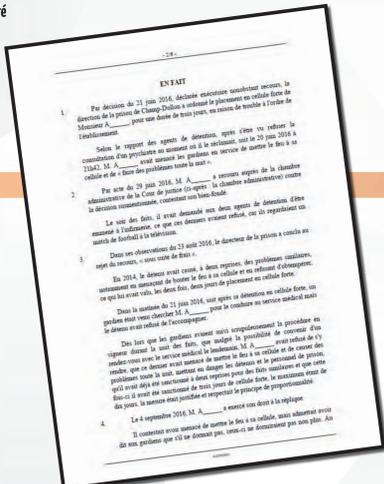
2007 : création du Tribunal administratif fédéral (à Saint-Gall depuis 2012)

Disparition des juges d'instruction et du jury populaire  
Création de nouvelles juridictions (Ministère public, Tribunal pénal, Tribunal des mineurs, Tribunal administratif de première instance, Tribunal civil, Tribunal des prud'hommes)  
Création d'une unique autorité de dernière instance cantonale (Cour de justice)

2013 : le Tribunal de la protection de l'adulte et de l'enfant remplace le Tribunal tutélaire à Genève

2014 : création de la cour constitutionnelle à Genève  
Conséquence de la nouvelle constitution genevoise

Arrêt (extrait) de la Cour de justice concernant le placement en cellule forte d'un prisonnier incarcéré à Champ-Dollon en octobre 2016



entrée en vigueur des nouveaux codes de procédures civile et pénale fédérales et nouvelle loi fédérale sur la procédure pénale applicable aux mineurs

2011 : entrée en vigueur de la nouvelle loi sur l'organisation judiciaire à Genève